

**Testothèque – Clinique universitaire de psychologie
Université de Montréal**

Règles de prêt

CATÉGORIE D'USAGER	TYPE DE DOCUMENT	NOMBRE DE DOCUMENTS	DURÉE DU PRÊT
Département de psychologie de l'Université de Montréal			
Stagiaires de la CUP	Tests-Clinique A-B-C Tests-Recherche A-B-C	Illimité	7 jours
	Articles de périodiques		
Superviseurs de stage de la CUP	Monographies	Illimité	3 jours
	Réserve de cours		
Cliniciens associés	Réserve de cours	3	2 jours
Professeurs et chargés de cours	Tests-Clinique A-B-C Tests-Recherche A-B-C	3	7 jours (protocoles, feuilles-réponses et profils payants)
	Articles de périodiques		7 jours
Étudiants aux cycles supérieurs	Monographies	3	3 jours
	Réserve de cours	3	2 jours
Étudiants au 1^{er} cycle	Tests-Clinique A-B-C ¹ Tests-Recherche A-B-C ¹	3	2 jours (protocoles, feuilles-réponses et profils payants)
	Articles de périodiques	3	2 jours
	Monographies	Consultation sur place seulement	
Autres départements de l'Université de Montréal			
Professeurs et chargés de cours	Tests-Clinique A-B-C ¹ Tests-Recherche A-B-C ¹	3	7 jours (protocoles, feuilles-réponses et profils payants)
	Articles de périodiques		7 jours
Étudiants aux cycles supérieurs	Monographies	Consultation sur place seulement	
	Réserve de cours		
Étudiants au 1^{er} cycle	Tests-Clinique A-B ¹ Tests-Recherche A-B ¹	3	2 jours
	Articles de périodiques	Consultation sur place seulement	
	Monographies		
	Réserve de cours		

Clientèle externe de l'Université de Montréal		
Psychologues membres de l'OPQ	Tests-Clinique A-B-C Tests-Recherche A-B-C Réserve de cours	Consultation sur place seulement, sur présentation de votre carte valide de l'OPQ.
	Articles de périodiques Monographies	Consultation sur place seulement
Étudiants en psychologie Autres universités	Tests-Clinique A-B ² Tests-Recherche A-B ² Réserve de cours ² Articles de périodiques Monographies	Consultation sur place seulement

¹ L'étudiant doit présenter sa carte étudiante valide ainsi que le *Formulaire pour l'emprunt d'instruments de mesure de niveau B à la Testothèque* (disponible sur le site Web de la Testothèque) complété et signé par son superviseur. Le superviseur (professeur, chargé de cours, directeur de thèse) doit être membre d'un ordre professionnel reconnu, par exemple : l'Ordre des psychologues du Québec, l'Ordre des psychoéducateurs et psychoéducatrices du Québec, etc.

² L'étudiant doit présenter sa carte étudiante valide ainsi qu'une lettre de son professeur ou directeur de thèse, lequel doit être psychologue, décrivant la raison de la consultation du test par l'étudiant.

